



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique sociale

Question écrite n° 55202

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'outre-mer sur l'information des domiens-tomiens de métropole. En effet, de très nombreux compatriotes originaires de l'outre-mer, sont domiciliés dans les grandes villes et leurs banlieues en métropole et y connaissent souvent de nombreuses difficultés de vie quotidienne et de recherche d'identité. Ces difficultés vécues et cette quête d'identité, les placent souvent dans une volonté de voir leurs problèmes reconnus, dans leur spécificité, quant au transport, à l'habitat, à l'emploi, à la culture et surtout à la discrimination dont ils sont souvent victimes sur leur lieu de travail ou de domicile. Il conviendrait donc pour améliorer leur vie quotidienne de mener des actions d'information départementales, sous la forme de rencontres de l'outre-mer, où ils pourraient se retrouver pour dialoguer, et chercher des réponses à leurs questions. Ces rencontres permettraient également des échanges entre domiens et métropolitains intéressés par les DOM-TOM. Des parrainages seraient ainsi favorisés pour les aider dans leurs difficultés quotidiennes, notamment d'emploi et de logement. Ces rencontres permettraient ainsi de rompre l'isolement de nos compatriotes ultramarins, notamment dans les communes où ils (ou elles) demeurent. Ces initiatives de « Rencontres de l'outre-mer » pourraient utilement être expérimentées dans les grands départements urbanisés de l'Ile-de-France, du Nord-Pas-de-Calais, de Marseille et de Bordeaux. Il lui demande de lui indiquer son avis sur cette initiative et si elle compte la reprendre à son compte pour la mettre en oeuvre durant l'année 2005.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55202

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 488